



Offrez un beau cadeau à votre sapin : valorisez-le !



Orné de ses plus belles décorations votre sapin trônait fièrement au milieu du salon. Mais que faire de lui une fois les fêtes terminées ? Rien de plus simple, sur votre commune des zones de dépôt sont mises en place pour lui offrir une seconde vie.

Attention :

Le sapin doit être déposé sans sac, neige artificielle ou décorations.